

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2017

Présents :

Jean-Pierre ALLIER, Laurent ARBOUSSET, François BEGON, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Yves COMMANDRE, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stéphan MAURIN, Gilly MC HUGO, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Marie LION, Daniel MOLINES, Yves SERVIERE, Paul COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX

Excusés :

Jean-Paul VELAY Dominique MOLINES, Gilles CHABALIER, François THYSS

Adoption du Compte rendu du Conseil Municipal du 18 mai 2017 à l'unanimité

- Points sur les manifestations estivales : Le bilan est fait sur les manifestations estivales déjà passées en cours ou à venir avec planning des travaux des employés communaux, autorisations et divers arrêtés.
- Changement de rythmes scolaires : Un questionnaire est proposé aux parents d'élèves afin qu'ils donnent un avis sur les rythmes scolaires : 4 jours par semaine au lieu de 4.5 jours. Cette question sera débattue lors du prochain conseil d'école du 29 juin 2017.
- Choix d'un nouveau contrat de gaz : Une consultation a été lancée pour la fourniture de gaz des 3 cuves que nous possédons (Ecole, Village vacances et centre de secours) . Parmi les 3 offres que nous avons reçues, le Conseil retient l'entreprise Primagaz pour un montant de 590 € HT la tonne. Au regard de nos consommations actuelles, ce nouveau tarif permettra de dégager une économie annuelle de 1500 € Délibération prise à l'unanimité.
- Contrat territorial : Le projet de construction des garages communaux n'était inscrit que pour une première tranche de travaux. Suite à la non réalisation d'autres programmes, le conseil approuve l'avenant permettant de prendre en considération la globalité du projet au titre du contrat 2015-2017.
- Création de poste par avancement de grade : Trois agents sont promouvables au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe. Le Conseil décide d'ouvrir les postes nécessaires à cet avancement de grade. Une délibération est prise : 16 voix pour 1 abstention.
- Achat de matériel communal : Une délibération est prise à l'unanimité concernant l'achat d'une mini pelle 1.6 tonne d'occasion pour un montant de 13 500 € HT.

- Compétence communauté de communes : Jean-Pierre ALLIER est désigné à l'unanimité pour faire partie d'un groupe de travail sur les compétences de la communauté de communes.

- Crèche : Le projet initial de réhabilitation de la crèche a été validé par le Conseil Départemental (Protection Maternelle et Infantile). Les travaux sont prévus en août. Cette restructuration de la salle entraîne le déplacement de CINECO à la salle polyvalente. Cette salle sera équipée de rideaux neufs pour un montant de 5000 € (commande passée).

- Réunions diverses :

- Une réunion a eu lieu à Mende le 19 juin dernier à la Fondation du Patrimoine. La commune a bénéficié d'une subvention de 11 000 € pour les travaux de la Tour de l'Horloge.

- Une réunion est prévue avec l'opérateur Orange en présence du sous-préfet au sujet des problématiques rencontrées avec cet opérateur et évoquer le bilan de l'expérience de téléphonie par satellite conduite sur le Masmin, commune historique de Saint Maurice de Ventalon. Matthias CORNEVAUX nous représentera.

- Conseil municipal spécifique prévu le 30 juin à 18h30 en mairie : il s'agit d'élire les grands électeurs en vue des prochaines élections sénatoriales.

- Point sur le marché : Réunion prévue aux alentours du 15 août, date à déterminer.

- Marché nocturne : Il est prévu le vendredi 11 août place de l'église à partir de 17 heures.

- POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

- Place de l'Eglise : La tranche conditionnelle est pratiquement terminée, manquent à ce jour la signalisation, les plots protégeant le parvis, l'aménagement paysager.

- Programme voirie 2017 : L'entreprise GERMAIN SARL a été retenue pour un montant global de 97 333.52 TTC afin de réaliser ce marché. Les travaux de la VC de La Destourbe et VC de La Moline devraient commencer début juillet. Les travaux suivants seront réalisés dernière semaine d'août.

- Travaux résultant du produit des amendes de police : Pose de panneaux signalisation verticale, zone bleue, miroirs, marquage au sol axial, places de stationnement seront réalisés début juillet pour un montant de 11 407.53 TTC par l'entreprise Lozérienne de signalisation (ELS)de Mende.
- Pose de 2 bornes incendie à Racoules et Finialettes par l'entreprise Rouviere.
- Fraissinet de Lozère : L'entreprise STPL interviendra pour réaliser le parking de la mairie en béton bitumineux fin juin.
- Forage de Grizac : remplacement de la pompe immergée. L'alimentation de ces deux villages est rétablie à partir du forage le plus récent. Des analyses de l'eau pompée et distribuée sont en cours Affichage et diffusion des résultats analyses (AEP) dès qu'ils seront disponibles.
- Travaux sur le four à pain de La Brousse confiés à l'entreprise S et B de Florac pour un montant de 3000 €.
- Travaux fauchage de la voirie : Une partie est déjà traitée par les Contrats Verts et les employés communaux. L'entreprise GONNY interviendra mécaniquement à compter du 26 juillet.